



UNSA-Infos - Numéro 501 - 2 février 2010

<http://www.unsa.org/>

[L'éditorial à paraître dans UNSA Magazine 125](#)

Un tour de vis, pour qui ?

La couleur est annoncée. L'année 2010 sera celle où la France doit « se replacer dans une trajectoire vertueuse, après dix-huit mois où les déficits et la dette ont bondi » dicit le Premier ministre, le 14 janvier dernier.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pour 2010, le montant du déficit budgétaire (135 milliards d'euros) sera de 8% du PIB et la dette publique sera proche de 85% (1 457 milliards d'euros). Et ce, alors même que le gouvernement vient d'accepter le calendrier de la Commission européenne prévoyant un retour du déficit sous la barre des 3% du PIB à l'horizon 2013.

Le tour de vis qui se prépare sera donc terrible. Mais pour qui ?

Pas pour les traders ou tous ceux qui baignent dans le monde de la finance. Pour eux, l'histoire se répète et la spéculation va bon train. Après avoir plongé le monde dans la pire crise financière de l'après-guerre, ces financiers incompetents et voraces vont crouler à nouveau sous des masses de dollars et d'euros. Aux États-Unis, les cinq plus gros établissements bancaires ont déjà provisionné pour plus de 62 milliards d'euros pour rémunérer leurs équipes et les menaces d'Obama n'y changent rien. En France, même si les sommes en jeu ne sont pas du même ordre, on annonce que les traders employés à Paris par les banques françaises vont quand même se partager 1 milliard d'euros, soit ce que touchent 62.000 personnes payées au SMIC pendant un an.

Ces profits réalisés en 2009 l'ont été - faut-il le rappeler - parce que de nombreuses banques ont été sauvées de la faillite par les pouvoirs publics et donc par l'argent des contribuables.

Et si le discrédit moral qui frappe le monde de la finance est total, l'impuissance des gouvernements à les faire rentrer dans le droit chemin est encore plus grave au vu des sacrifices qui vont être demandés.

Un tour de vis pour qui alors ? Pour tous ces salariés qui ne voient pas leur salaire bouger depuis des années et à qui on explique, que, compétitivité des entreprises oblige, il faut se serrer la ceinture quelque temps encore ?

Un tour de vis peut être pour ce million de chômeurs de longue durée qui au cours de l'année 2010 va basculer en fin de droits ?

Un tour de vis pour les 1,6 millions de salariés payés au SMIC ? Ou pour les assurés sociaux qui ont déjà supporté une augmentation du forfait hospitalier et de la prime payée aux mutuelles, pour celles et ceux qui en ont une ?

Un tour de vis pour les futurs retraités qui vont voir leur retraite automatiquement amputée si comme on le pressent, l'âge légal était reporté au-delà de 60 ans ?

Un tour de vis pour les fonctionnaires dont la RGPP - appliquée en dépit du bon sens comme vient de le confirmer un récent rapport de la Cour des Comptes - et le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux viennent dégrader les conditions de travail ?

Le Président de la République annonce une rencontre le 15 février avec les partenaires sociaux. Ce sera le moment de lui dire que les victimes de la crise ne peuvent pas être aussi les victimes de « l'assainissement » des comptes.

Non à la baisse des retraites de la fonction publique

Communiqué d'UNSA Fonction publique du 1^{er} février 2010

Le Premier ministre, dans une interview parue samedi 30 janvier dans le Figaro, déclare vouloir aborder le débat sur les retraites sans tabous, notamment concernant le calcul de la pension sur les six derniers mois de salaire.

L'UNSA Fonction Publique tient à rappeler son opposition ferme à la remise en cause du mode de calcul de la retraite actuellement en vigueur.

Ce dernier, effectué sur la base des six derniers mois de salaire, ne fait pas des fonctionnaires des privilégiés.

Il prend seulement en compte les particularités de leur déroulement de carrière et le fait objectif que leurs primes et indemnités, quand ils en touchent, ne sont pas comptabilisées pour la retraite, contrairement au privé.

De plus, ces primes et indemnités diffèrent énormément suivant les statuts et affectations obtenues.

En réalité, toucher à la période de référence pour le calcul de la pension, c'est aboutir à une baisse importante du montant des retraites.

Pour les fonctionnaires qui, contrairement au privé, n'ont pas de régime de retraite complémentaire obligatoire, ce serait un pas franchi vers une détérioration massive de leurs revenus de remplacement.

L'UNSA Fonction Publique refuse totalement l'option irresponsable d'une nouvelle baisse des pensions de retraite des fonctionnaires et participera activement, dans le cadre de l'UNSA, à la défense des intérêts de l'ensemble des agents de la Fonction publique.

Résultats d'élections professionnelles

Lors des élections DP et CE au sein de **Groupama Grand Est** (Bourgogne, Lorraine, Champagne Ardenne) tenues par voie de vote électronique, l'UNSA obtient un siège en CE avec 18,11% (85 voix sur 486 suffrages exprimés).

Lors des élections CE chez l'assureur **Allianz** (ex-AGF) pour l'établissement de Strasbourg, l'UNSA emporte 120 des 289 suffrages exprimés, soit 41,52%, devant la CFDT (38,41%). Ce score permet à l'UNSA de diriger le CE conjointement avec la CGC (14,53%).

Lors des élections professionnelles au sein de la **Police**, quelque 140.000 électeurs étaient appelés aux urnes.

Chez les officiers, le Syndicat national des officiers de police affilié à l'UNSA conforte sa première place avec 54% des voix (5.060 voix sur 9.151 suffrages exprimés).

Chez les gradés et les gardiens de la paix, les militants restés fidèles à l'UNSA obtiennent la troisième place avec 9,7% des voix (7.820 voix sur 80.454 suffrages exprimés) et un siège à la commission administrative paritaire nationale. Ce résultat est d'autant plus notable suite à une scission intervenue il y a quelques mois seulement et face à une administration réticente à accorder les moyens prévus par la réglementation.

Élections aux CTPS : incontestable succès pour l'UNSA Éducation

Les élections aux comités techniques paritaires spéciaux (CTPS) viennent, dans leur grande majorité, de se dérouler pour la première fois (24 académies sur 30 ont voté, plus de 12.500 électeurs se sont exprimés).

Les CTPS sont une instance officielle qui concerne les services (rectorat et IA) de chaque académie.

La participation a été très élevée. L'UNSA Éducation est de loin l'organisation qui recueille la plus grande confiance des personnels. Avec 40,25% des voix, l'UNSA remporte 117 sièges. La seconde organisation, la FSU, ne recueille que 17,58% des voix et 45 sièges. FO et la CFDT arrivent troisième et quatrième avec 15,40% et 11,40%.

Rapport du Cor : changer de système ne garantirait pas la pérennité de nos retraites

Il n'existe pas de solutions miracles pour garantir la pérennité de nos retraites. C'est ce que vient de confirmer le rapport remis par le COR.

Pour l'UNSA, si notre système actuel de retraite par répartition n'est pas parfait, il est connu de tous et ses principes de solidarité sont largement partagés. C'est pourquoi l'UNSA souhaite qu'il soit maintenu et amélioré, plutôt que de se lancer dans l'aventure d'un nouveau système avec beaucoup d'inconnus.

Pour l'UNSA, l'objet des débats doit être de garantir notre système de retraite solidaire afin qu'il assure à tous un bon niveau des revenus de remplacement. Sur la base de ses mandats, elle est prête à participer à toute négociation.

Négociation sur le stress : un calendrier à surveiller

Les entreprises de plus de 1.000 salariés ont été invitées à engager les négociations sur le stress avant le 1er février 2010.

Dans une lettre adressée le 10 décembre dernier par la Direction générale du Travail aux entreprises concernées, il est rappelé qu'à défaut, ces dernières devront « avoir réalisé à tout le moins un diagnostic et un plan d'action ».

Il est par ailleurs conseillé aux employeurs de conclure avec les organisations syndicales un « accord de méthode » préalable pour traiter de la question des risques psychosociaux, sachant que les *Dirreccte* (Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi) se tiennent à la disposition des entreprises pour les accompagner dans cette action.

Un bilan sera effectué mi-février devant le Conseil d'orientation des conditions de travail et une première mise à jour du classement des entreprises ayant engagé les négociations sera effective le 1er mars.

Dans ce contexte, les partenaires sociaux ont ainsi la possibilité de relancer le débat centré sur une organisation du travail génératrice de stress : faut-il privilégier les mesures individuelles d'adaptation des salariés au process de l'entreprise ou faut-il influencer directement sur le mode d'organisation du travail pour réduire les conséquences négatives en termes de santé des salariés au sein de l'entreprise ?

De nombreuses entreprises ont déjà mis en place des plans d'action préventifs, notamment en vue d'améliorer la « qualité de vie au travail ». Le CHSCT est un maillon indispensable dans le développement d'une politique globale de prévention.

L'UNSA compte sur la mobilisation de ses représentants, membres de CHSCT, pour participer à la préparation de ces négociations qui correspondent à une démarche et à des engagements concrets en faveur de la protection de la santé au travail et dans le contexte d'une concertation qui exige une approche pluridisciplinaire fondée sur l'utilisation des compétences de tous les partenaires.

L'UNSA Fonctionnaires devient l'« UNSA Fonction Publique »

L'UNSA Fonctionnaires s'est transformée, le 28 janvier, lors d'une assemblée générale extraordinaire, en UNSA Fonction Publique.

Cette structure, qui regroupe l'ensemble des fédérations des trois versants de la Fonction publique de l'UNSA, souhaite ainsi clairement réaffirmer sa vocation à défendre l'ensemble des agents publics et ce, quels que soient leurs statuts.

Elle marque aussi, au-delà de son attachement traditionnel et indéfectible, à une Fonction publique statutaire et de carrière, sa volonté de continuer à porter aux agents non titulaires une attention particulière.

C'est en ce sens qu'elle avait signé, en 2006, les accords Jacob qui avaient permis d'accorder à ces personnels de véritables droits.

C'est dans ce cadre aussi qu'elle attend du Président de la République qu'il mette véritablement en œuvre les annonces faites sur TF1 en faveur des agents contractuels.

C'est, enfin, pour permettre la prise en compte de l'ensemble de ces problématiques que l'UNSA Fonction Publique organisera, le 9 mars 2010, avec l'ensemble de ses fédérations, une véritable journée de réflexion sur l'avenir de ces collègues.

Assemblée générale de l'UNSA-SPJJ

Le SPJJ (Syndicat de la Protection judiciaire de la jeunesse) a modifié ses statuts pour devenir l'UNSA-SPJJ au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue à Bagnolet les 19 et 20 janvier dernier. Les nombreux participants ont voté à l'unanimité le rapport d'activité. Deux grands sujets ont dominé les débats : la

réorganisation territoriale de l'État et les modifications des missions de cette direction du ministère de la justice. Les contributions de l'UNSA Fonctionnaires et de l'Union Syndicale des Magistrats (Christophe Régnard, Président, et Virginie Duval) ont été vivement appréciées. La secrétaire générale de l'UNSA Justice a fait une intervention remarquée et l'UFAP-UNSA était représentée. Laurent Hervé a été brillamment reconduit au poste de secrétaire général pour quatre ans et Catherine Berthé a été élue secrétaire générale adjointe.

Zone euro : le chômage franchit pour la 1ère fois la barre des 10%

Le chômage continue de progresser inexorablement tant dans la zone euro que dans l'Union européenne (UE). En décembre, il a franchi la barre des 10% dans la zone euro, un niveau jamais atteint depuis août 1998 et 9,6% dans l'UE, le taux le plus élevé depuis le début de la série statistique en janvier 2000. Plus de 23 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage au mois de décembre dans l'UE dont plus de 15,7 millions dans la zone euro. Le chômage a donc augmenté en un an de 4,6 millions dans l'UE et de près de 2,8 millions dans la zone euro. Sur un an, tous les États membres ont connu une augmentation du taux de chômage. Pour l'UNSA, cette situation est extrêmement grave d'autant que la crise économique n'a pas encore fait sentir tous ses effets. L'UNSA revendique donc, avec la CES, des institutions européennes et des États membres, le renforcement des mesures pour créer des emplois et protéger les salariés tant que le chômage augmentera. L'heure n'est pas à la réduction des dépenses publiques dans des scénarios de sortie de crise.

2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Plus de 80 millions de personnes en Europe vivent en deçà du seuil de pauvreté (seuil fixé à 60% du revenu médian de leur pays). Cela représente 16% de la population de l'Union européenne. Le travail est essentiel pour lutter contre la pauvreté mais de plus en plus il ne suffit pas ; 8% des salariés européens sont des travailleurs pauvres. La pauvreté est un mal profondément ancré dans l'Union européenne. La crise a encore aggravé la situation. Pourtant en 2000, lors du lancement de la stratégie de Lisbonne, les chefs d'États et de gouvernement s'étaient engagés à « prendre des mesures pour donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté ». Face à ce bilan, déclarer l'année 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale tombe à pic.

Son lancement a eu lieu le 21 janvier dernier à Madrid. Deux semaines viendront animer cette initiative : l'une en mai et l'autre en octobre à l'occasion de la journée internationale contre la misère. L'Année sera clôturée par une conférence, à Bruxelles le 17 décembre, et la présentation d'une déclaration politique soutenue par les chefs d'État et de gouvernement. L'UNSA approuve cette campagne européenne et y participera. Mais, la pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas le fruit du hasard mais le résultat d'une politique qui laisse à la traîne, depuis des années, la dimension sociale de l'Europe et qui encourage une mauvaise répartition des richesses. L'UNSA dit « Halte à la pauvreté ! » et affirme que l'Europe doit changer de cap.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA
<http://europe.unsa.org/>

Appel national pour l'École Publique

L'UNSA a signé avec vingt-deux autres organisations l'Appel national pour l'école publique. Cet appel affirme que l'école publique, laïque et gratuite crée le lien social indispensable pour faire face aux défis d'un monde en crise. C'est elle, et elle seule, qui permet de garantir la cohésion sociale. Elle est pourtant aujourd'hui menacée par des choix politiques qui favorisent le privé et encouragent le consumérisme éducatif.

Il faut redonner la priorité à l'École laïque !

Les signataires de cet appel exigent une orientation politique qui fasse clairement le choix de l'École publique, laïque et gratuite. Ils réaffirment qu'il n'y a qu'une École de la République. Ils demandent que l'effort éducatif de la Nation soit réservé au développement de l'École de la Nation.

Une grande campagne est lancée jusqu'au 19 juin pour l'École Publique. Nous devons tous nous mobiliser pour assurer la réussite de cette initiative prise par DDEN, FCPE, SE-UNSA, UNL, UNSA Éducation.

L'UNSA demande à toutes ses adhérentes et à tous ses adhérents de signer et de faire signer massivement cet appel :

Je signe ! <http://www.appelpourlecolepublique.fr/>